

Mardi 16 mai à 19 h 30 réunion publique à la salle des fêtes de La Cluse et Mijoux pour une présentation de l'arrivée de la fibre dans la commune.

L'accès aux services Très Haut Débit est incontestablement devenu un service public local d'intérêt majeur. C'est la raison pour laquelle le Département du Doubs et les Communautés de communes volontaires, réunis au sein du Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit, ont, dès 2012, pris l'initiative d'un projet très ambitieux ayant pour objectif de couvrir l'ensemble du département en fibre optique jusqu'à chaque habitant et entreprise au plus tard d'ici 2024.

Grâce à l'engagement précurseur et volontariste de la Communauté de communes du Grand Pontarlier aux côtés du Département, la commune de La Cluse et Mijoux est l'une des premières communes qui sera fibrée dans le département et même au plan national. Un accès à la fibre optique sera disponible pour une très grande majorité des foyers avant la fin de 2017. Concrètement, chaque habitation pourra être reliée au datacenter de Besançon, cœur du réseau, par une vaste toile de câbles en fibre optique déployé dans le cadre de travaux conséquents. Il s'agit d'un chantier aussi important que peu visible qui s'est déroulé depuis 2016 dans la commune. Le déploiement sera progressif et la carte jointe vous montre où se situent les logements qui seront éligibles :

- En Avril 2017,
- En Juin 2017
- En Novembre 2017 (sous réserve de contraintes techniques pour certains secteurs).

Un point de branchement optique (boîtier dans la rue ou sur le palier) sera prêt à proximité de chaque logement ou entreprise pour permettre le fibrage de ce dernier. Pour déclencher le raccordement de votre habitation au réseau, vous devrez choisir un Fournisseur d'Accès Internet. Pour les locataires, vous devrez aussi obtenir préalablement l'accord de votre propriétaire.

Aujourd'hui, sept fournisseurs se sont portés volontaires pour répondre à vos demandes, il s'agit de :

www.comcable.fr
09 69 36 01 20

www.k-net.fr
09 72 350 350

www.ozone.net
09 73 01 10 00

www.telwan.fr
09 72 32 88 67

www.maboxinternet.fr
03 81 68 26 85

www.lafibrevideofutur.com
09 70 25 26 27

Ces fournisseurs proposent du Triple Play, c'est-à-dire de l'Internet à très Haut Débit (1 Gigabits / seconde Max), de la téléphonie fixe et de la télévision. Pour bénéficier de ce bouquet de services, les fournisseurs mettent à disposition de chaque abonné un boîtier de terminaison de réseau appelé communément Box internet. Pour les professionnels, prendre contact avec M Guy VOIZENET, fixe : 09 700 207 61 Mobile : 06.64 70 36 57 Email : guy.voizenet@dsp.doubs-thd.fr

Une réunion publique sera prochainement organisée, en soirée, à la salle des fêtes de La Cluse et Mijoux dès que la commercialisation sera commencée pour que vous puissiez obtenir les réponses à toutes vos questions et rencontrer ces fournisseurs.

Concrètement, les principaux apports de la fibre optique sont :

- L'utilisation d'un réseau de communication entièrement neuve et moderne surveillé en permanence par des équipements informatiques qui présente une fiabilité largement supérieure au réseau cuivre.
- Une qualité de service équivalente pour tous les abonnés qui n'est pas liée au positionnement géographique ou à la mise en place d'abonnements beaucoup plus coûteux,
- Une vitesse d'envoi équivalente à la vitesse de réception qui vous permet d'envoyer sans problème des photos, des vidéos ou des gros fichiers
- La fin des mauvaises surprises quand on reçoit la facture de téléphone grâce à la présence d'un forfait qui intégrera toutes les communications vers les fixes ou vers les fixes et les mobiles en fonction de votre choix. Une qualité téléphonique améliorée.
- Pour internet, l'utilisation possible de toutes les connexions en parallèle sans pénaliser les vitesses d'accès (tablettes, téléphones, mobiles sur WIFI, PC, Télévision,...)
- Des applications Internet beaucoup plus rapides (jusqu'à 1 000 Mbps au lieu de 1 Mbps) (un film => moins de 2 minutes, 100 photos => moins d'1 minute, un album musical => moins de 10 secondes)
- Le choix entre de nombreux bouquets TV et la possibilité de recevoir la télévision en Haute Définition ou en 3D et demain la 4K si votre téléviseur le permet.
- En cas de vente d'un bien immobilier ou de recherche de locataires, il faut avoir en tête que la présence d'un raccordement à la fibre optique constitue un atout supplémentaire.

Par ailleurs, il est maintenant extrêmement facile d'avoir accès à Internet. Une simple tablette (à partir de 50 à 100 € en fonction de la taille de l'écran) ou un smartphone peuvent très facilement se connecter sans fil à la box de votre opérateur (la mise en route de ces équipements prend quelques minutes). Vous pourrez ensuite surfer sur Internet et vous créer une adresse email pour envoyer et recevoir des courriers électroniques.

Dès que vous serez connecté vous pourrez bénéficier de nombreux services comme :

- La recherche d'un numéro de téléphone, d'un artisan, l'accès en ligne à une notice d'utilisation que vous avez égarée, la comparaison des prix et des caractéristiques d'un appareil avant un achat et les fournisseurs disponibles à proximité ou en ligne, la préparation d'un itinéraire ou la réservation d'un hébergement, etc.
- L'accès à des sites de e-commerce pour toutes sortes d'achats.
- La simplification de vos relations avec les administrations par l'échange de courriers électroniques, l'utilisation des FAQ (Foire Aux Questions), l'utilisation de formulaires en ligne, la création de comptes personnels (exemple : AMELI pour la sécurité sociale) et éventuellement le paiement des sommes dues.
- L'échange de photos et de vidéos en instantané avec vos proches où qu'ils se trouvent.
- La possibilité de passer gratuitement des appels Vidéo partout dans le monde

- Le téléchargement de musique et de vidéos
- L'accès à des jeux en ligne : classique comme "les chiffres et les lettres" ou le tarot ou plus modernes FIFA (jeu de foot) ou des jeux de stratégie,

Le Très Haut Débit va aussi être à l'origine de nouveaux usages comme :

- Le télétravail qui permet à certains salariés de travailler depuis chez eux une partie de la semaine en restant connectés aux serveurs de leur entreprise et en pouvant participer à des réunions grâce à la visioconférence.
- De nombreux services liés au maintien à domicile des personnes âgées comme :
 - La télémédecine qui permettra bientôt à des généralistes d'ausculter des patients à distance si une personne formée et équipée d'un chariot spécial se trouve près d'eux
 - Les appels vidéo qui permettent une meilleure appréhension de l'état de santé de la personne et qui sont beaucoup plus conviviaux
 - Tous les services liés à l'aide à domicile qui utiliseront de plus en plus les accès à internet,
 - Tous les échanges avec les administrations (sécurité sociale, impôts, préfecture, services publics locaux...)
 - Tous les services qui vont se développer dès qu'une partie importante de la population aura accès au Très Haut débit.
- Le stockage de fichiers sur le cloud (serveurs distants) qui vous permettra de sauvegarder vos documents et de les rendre accessible de n'importe où. Par exemple, toutes vos photos et vidéos numériques ne risqueront plus de disparaître si votre ordinateur tombe en panne..